

Introduction générale

Josiane BARBIER et François CHAUSSON

« Peu d'hommes aiment longtemps le voyage, ce bris perpétuel de toutes les habitudes, cette secousse sans cesse donnée à tous les préjugés. Mais je travaillais à n'avoir nul préjugé et peu d'habitudes. J'appréciais la profondeur délicieuse des lits mais aussi le contact et l'odeur de la terre nue, les inégalités de chaque segment de la circonférence du monde. »

Marguerite YOURCENAR, *Mémoires d'Hadrien*, in *Œuvres romanesques*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980, p. 381.

« Ton trône, en somme, un fois que tu as été couronné, ton intérêt est d'y rester bien assis sans bouger, jour et nuit. »

Italo CALVINO, « Un roi à l'écoute », in *id.*, *Sous le soleil jaguar*, trad. Jean-Paul Manganaro, Paris, Seuil, 1990, p. 60.

À l'heure où politologues, instituts de sondage et médias occidentaux dénombrent et décortiquent les voyages faits par les différents dirigeants mondiaux au cours de leurs mandats¹ ou de leurs règnes², où des visites à leurs homologues comptent parmi leurs premières actions après leur investiture, où l'on ne conçoit pas de relations internationales sans rencontres régulières entre les plus hauts responsables politiques³, où, en somme, pouvoir et représentation suprêmes paraissent rimer avec mobilité extrême, le choix du thème des journées d'étude dont on va lire les actes⁴, « le gouvernement en déplacement », pourrait sembler d'une grande évidence, ou bien un effet de l'air d'un temps où le mouvement est valorisé dans tous les domaines. Il n'en est rien cependant. Ce choix découle d'un double constat, éprouvé par les organisateurs de ces journées à l'occasion de leurs recherches sur les déplacements et sur les capitales et autres lieux de pouvoir des empereurs romains et des rois francs : d'une part, l'absence d'un questionnement d'ensemble et, partant, d'une réflexion globale sur la mobilité des souverains et des dirigeants politiques au fil des temps et des continents – ses raisons, ses modalités et ses incidences, ses relations avec leur stabilité et avec leurs

1. Lors des élections présidentielles américaine et française de l'automne 2016 et du printemps 2017, plusieurs quotidiens français ont ainsi livré et commenté des bilans chiffrés des voyages des présidents sortants.

2. Ce fut par exemple le cas des voyages d'Élisabeth II à l'occasion de son jubilé en 2012.

3. Voir, entre autres, le développement des réunions du G7 et du G20 depuis le tournant des xx^e et xxi^e siècles.

4. Les communications produites lors de ces journées ont été augmentées de contributions de divers auteurs qui ont été sollicités par les concepteurs du projet afin d'offrir au lecteur un panorama aussi diversifié et complet que possible, aussi bien géographiquement que chronologiquement.

territoires –, alors que cette mobilité peut être observée dans des États fort divers par leurs fondements et par leurs situations temporelles et spatiales ; d'autre part, quand elle existe, l'appréciation assez courante de ces déplacements en fonction d'une vision téléologique de la sédentarisation du pouvoir au cours des siècles, ou l'instrumentalisation de ces voyages et de leur absence (caractérisés respectivement comme « nomadisme » et comme « immobilité ») pour essentialiser telle période historique ou telle aire géographique, toutes choses qui relèvent au fond d'une lecture univoque de la relation entre mobilité et stabilité du pouvoir.

Dans ces conditions, il a semblé que les ressorts profonds de ces voyages ou de ces itinérances, qu'ils aient été structurels ou conjoncturels, méritaient un examen systématique et méthodique, de manière à discerner, s'il était possible, par-delà la diversité des situations rencontrées et par-delà les cas particuliers et les reconstructions historiographiques, des logiques communes à des États différents, et cela dans la longue durée. C'est ainsi qu'est né le projet des journées d'étude publiées ici. Leur publication ambitionne de pallier un tant soit peu les lacunes heuristiques que l'on a relevées, d'offrir au lecteur les moyens d'une mise en perspective comparatiste des voyages des détenteurs de l'autorité souveraine, de leurs enjeux et de leurs répercussions politiques, spatiaux et symboliques, de leur relation dialectique avec la stabilité et avec la délégation de pouvoirs, dans un temps plurimillénaire et dans un espace pluricontinental ; en somme, de lui donner des outils pour porter un nouveau regard sur les modes de gouvernement des États au fil des siècles.

L'ampleur temporelle et spatiale du domaine embrassé a conduit les organisateurs à comprendre le terme « État » dont on vient d'user dans une acception qui fût recevable par tous, en faisant abstraction des nuances chronologiques et géographiques qui auraient été pertinentes et dont la précision a été laissée à l'appréciation des contributeurs. Le mot État se réfère donc ici à toute entité territoriale soumise à une autorité suprême reconnue et légitime – quels que soient le nom et la nature de cette dernière –, dont l'existence est pensée et construite, et qui est pourvue d'institutions, d'une administration et de ressources propres.

L'expression « gouvernement en déplacement » peut, quant à elle, être déconcertante, puisque le mot « gouvernement » renvoie à diverses instances qui ne sont pas toutes mobiles, ou qui peuvent être plurielles ou collectives, tel le gouvernement français provisoirement implanté à Bordeaux en 1914 comme en 1940. Elle a cependant semblé rendre compte de la meilleure manière possible des voyages ou déplacements de nature diverse accomplis par les souverains et autres détenteurs d'une autorité suprême à l'intérieur de leur État dans l'exercice de leurs fonctions, dont traite le volume. De fait, chaque contribution porte sur un homme (ou tout au plus un groupe restreint d'hommes, parfois une famille régnante) voyageant en ses États ou (très exceptionnellement) à l'extérieur de ceux-ci : l'histoire naît ici du déplacement d'un corps incarnant le pouvoir suprême. L'enjeu est dès lors, pour l'historien, de saisir les éventuelles conséquences induites sur les pratiques gouvernementales par la mobilité de ce pouvoir suprême, bref d'étudier le voyage intérieur sur la moyenne ou longue durée.

Le thème du « gouvernement en déplacement » est assurément familier aux historiens et aux politologues, mais il ne constitue pas pour autant, on l'a dit, un objet d'étude autonome. Généralement conçu comme un élément parmi d'autres de l'histoire politique d'un État donné – qui fut peut-être victime de la désaffection que cette discipline a connue –, il a été traité de la même manière que celle-ci, en fonction des périodisations et des espaces géographiques académiques. La quarantaine d'études rassemblées ici, qui embrassent cinq millénaires d'histoire, principalement européenne et proche-orientale, mais aussi, de manière diversifiée, africaine, américaine et asiatique, ne pouvaient guère échapper à ces distributions spatio-temporelles.

Au premier abord, ces contributions produisent l'effet d'un kaléidoscope, puisqu'elles donnent à voir aussi bien les voyages des pharaons de l'Ancien Empire que ceux des présidents des États-Unis du *xxi*^e siècle, les déplacements des rois d'Assyrie et ceux des dictateurs du *xx*^e siècle, les mouvements des empereurs romains et ceux des empereurs napoléoniens, la mobilité des rois hellénistiques et celle des tsars de toutes les Russies. La répartition de ces études entre les quatre périodes historiques, aussi convenue soit-elle, contribue toutefois à leur lisibilité, en ordonnant un tant soit peu leur diversité et le foisonnement de leurs informations, même si le lecteur doit malgré tout appréhender une matière antique s'étendant des empires égyptiens, assyrien et babylonien à l'Empire romain tardif, un matériau médiéval allant des dominations post-romaines à l'Empire byzantin, à l'Iran médiéval et aux royaumes occidentaux du Moyen Âge tardif; quant aux études portant sur les époques moderne et contemporaine, elles proposent des points de vue tout aussi riches et variés, étant donné l'étendue de l'espace géographique concerné (Eurasie, Afrique, Amérique), la diversité des systèmes politiques passés en revue (empires, royaumes, républiques), et la masse et la densité de la documentation exploitée.

Pour autant, le lecteur n'est pas dépourvu de fil conducteur, grâce au protocole d'analyse qui avait été proposé aux contributeurs et qu'ils ont scrupuleusement respecté. La mise en œuvre de ce protocole a montré que si le gouvernement en déplacement pouvait être appréhendé sous un certain nombre d'angles de vue, ceux-ci étaient toujours pertinents pour tous les États envisagés. Dès lors, ces angles de vue pouvaient constituer les bases d'une comparaison des déplacements effectués par les Princes et autres souverains, et fournir la trame d'une grille de lecture commune. Celle-ci comprend au bout du compte une typologie des voyages effectués (déplacements militaires, religieux, diplomatiques, « touristiques », saisonniers...); l'évaluation de la logistique mise en œuvre pour leur bon déroulement (abordée ici de manière occasionnelle, le propos se concentrant sur l'histoire politique); l'analyse des parcours accomplis et des espaces dessinés par leurs tracés; la mise en lumière de la création, à leur occasion, de lieux de mémoire (villes, palais, châteaux, points de passages, monuments commémoratifs...); la mise en évidence des liturgies politiques dont ils furent le lieu et, plus généralement, leur rôle dans la communication politique. Chaque contribution obéit à un parti de synthèse : les études de cas, qui auraient pu porter sur un voyage singulier ou sur un aspect des voyages, n'ont pas été préconisées aux auteurs qui eurent plutôt à brosser des tableaux à l'échelle d'un règne entier, d'une dynastie, voire d'un système politique. Le déroulement de l'ouvrage offre ainsi des aperçus aussi synthétiques que possible et qui peuvent servir de mises au point sur des

périodes ou des aires géographiques ou des pouvoirs politiques déterminés, aisément identifiables et donc consultables pour le lecteur.

Cette grille de lecture donne des clés pour appréhender un point essentiel de l'enquête, les raisons de la mobilité d'un pouvoir incarné en un personnage de droit divin, ou émanant de la souveraineté populaire. Être présent en certaines circonstances, à certains événements (pèlerinages, expéditions militaires, rencontres diplomatiques⁵, assemblées...) ou en certains lieux (villes, capitales, palais, châteaux, régions...), être vu (en dehors de son lieu ou de son espace de résidence), être à même d'être abordé ou du moins d'être en contact avec ses sujets ou avec le peuple ou seulement ses représentants locaux, tous ces motifs qui jouent autour de la présence physique du souverain se retrouvent à des degrés divers, et avec des modes d'expression bien entendu entièrement différents, derrière les déplacements des empereurs, rois, califes, sultans et autres présidents, le jeu se faisant à parts égales avec la place accordée à l'absence, à l'invisibilité et à l'éloignement, formes traditionnelles de mise en scène de la souveraineté. Le voyage est alors la mise à l'épreuve de la réalité du pouvoir : un jour où une vieille femme se présentait auprès de l'empereur Hadrien qui passait à cheval pour lui remettre un placet, celui-ci lui répondit qu'il n'avait pas le temps et qu'elle n'avait qu'à déposer sa requête auprès de son secrétaire ; la vieille femme lui répliqua : « si tu n'as pas le temps de m'écouter, tu n'as pas le temps d'être empereur » ; Hadrien s'arrêta alors, descendit de cheval et écouta sa requête. Pareille anecdote peut trouver des parallèles dans le lot des récits relatifs au bon gouvernement provenant d'autres aires géographiques et d'autres périodes.

Les voyages des souverains peuvent avoir une dimension plus personnelle en contribuant à leur agrément, mais, pour les périodes les plus anciennes, cette raison n'aurait sans doute pas suffi à susciter leur mouvement, puisque celui-ci était coûteux en efforts humains et en logistique, si elle n'avait été mêlée à des motifs politiques : ainsi, la chasse constitua régulièrement une motivation puissante et plus que millénaire aux déplacements princiers, mais on peut douter qu'elle ait jamais été dépourvue de dimensions politiques, comme le soulignent les contributions en traitant pour les périodes ancienne et médiévale – et comme le montrent les chasses présidentielles françaises poursuivies jusqu'à l'issue du xx^e siècle ; de la même manière, la recherche des meilleures conditions climatiques, pour « vivre dans la tiède fraîcheur d'un printemps éternel⁶ », a entraîné l'itinérance périodique de certains califes omeyyades et des dynastes turco-mongols, mais ce procédé leur assura aussi un contrôle territorial et politique...

En somme, les raisons du mouvement sont sans doute toujours complexes et méritent un approfondissement constant, tel celui que les contributions ont proposé.

5. On peut songer à l'accueil qu'Auguste fit à Aquilée au roi Hérode de Judée en 12 av. J.-C., impliquant le déplacement du *Princeps* jusqu'au secteur de l'Italie du Nord-Est à la rencontre du souverain venu d'Orient, puissant allié militaire. À l'inverse, en 66 après J.-C., Néron, ayant convoqué en Italie le prince arsacide Tiridate auquel il allait confirmer la couronne d'Arménie, lui fit envoyer un bige quand le roi eut atteint les confins septentrionaux de l'Italie : traversant le Picénum, Tiridate vint alors à la rencontre de Néron à Naples, puis, après un séjour en Campanie, il accompagna l'empereur à Rome où eut lieu la cérémonie officielle de confirmation de son pouvoir (Dion Cassius, LXIII, 1-7). Dans ce second cas, un rapport hiérarchique est induit par le fait que l'empereur, dans ses États, n'aille pas à la rencontre de son invité mais le fasse venir à lui.

6. Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 6, 22, cité ci-après par DURAND-GUÉDY David, « Itinérance politique dans l'Iran turco-mongol (xi^e-xiv^e siècle) », n. 39.

On notera par ailleurs que cette complexité se révèle d'une autre manière, car une même raison a pu se traduire par un mouvement du Prince ou au contraire par la stabilité de ce dernier et par la délégation du mouvement à un tiers, et cela pendant un même règne ou un même mandat. C'est ainsi que la conduite de la guerre, qui fait partie de la panoplie des souverains et des dirigeants depuis plusieurs millénaires, est loin d'être systématiquement leur œuvre : si la représentation du pharaon en combattant est multipliée à l'envi dans les fresques et sur les objets du tombeau de Toutânkhamon, celui-ci délégua cette fonction à un général et ne combattit sans doute jamais ; l'image de chef de guerre énergique attachée à la personne de Charlemagne l'est à juste titre pour la première partie de son règne, mais certainement pas pour la seconde, car il délégua alors cette activité.

Ces remarques rappellent aussi que la délégation de pouvoirs peut être une alternative au mouvement du gouvernement. Le gouvernement par lettres ou par délégation (par l'envoi de gouverneurs ou autres agents chargés de gérer des portions de territoires) peut en effet se passer du mouvement : il le crée autour de soi sans se l'imposer à lui-même, dans une relation de centralité décisionnelle. L'empereur de Chine reste immobile dans sa capitale, tout comme l'empereur romain peut parfois l'être dans Rome, dans Ravenne ou Constantinople ou en limitant ses déplacements à quelques villégiatures périphériques (dans un très court rayon, entre ville et proche campagne). En pareil cas, la fixation dans un centre politique élevé au rang de capitale résidentielle implique une hiérarchie territoriale entre les espaces gouvernés, selon un lien de proximité qui se transmue en relation verticale : ceux qui sont près du pouvoir y ont accès directement, et pour s'entretenir avec le souverain ou le chef d'État il est nécessaire de se rendre auprès de lui. La démarche est alors celle d'un déplacement des gouvernés vers le centre de gouvernement. Une telle hiérarchie a un revers : si le pouvoir, en sa capitale, occupe un point fixe induisant une polarisation centralisante, il est obligé de tirer ses informations de tiers, dignes ou non de confiance, qui servent de relais entre lui et les gouvernés. Le danger est alors de s'affaiblir en devenant un *princeps clausus* auquel le monde aulique tient lieu d'écran entre ses États et lui. En réalité, au fil des contributions, la délégation de pouvoirs apparaît surtout comme un contrepoint à la stabilité et au mouvement du Prince et du gouvernement : les trois vont généralement de pair. C'est ce que l'on peut observer depuis les temps les plus anciens, c'est-à-dire depuis les Empires égyptiens, jusqu'à l'époque la plus contemporaine – et qui est sans doute mieux admis pour le XXI^e siècle que pour les siècles ou les millénaires antérieurs.

Les contributions permettent par ailleurs de s'interroger sur l'incidence, dans l'histoire du gouvernement en déplacement, de deux ruptures majeures, l'une technique, l'autre symbolique, qui intervinrent toutes deux au tournant de l'époque moderne et de l'époque contemporaine, et dont la concomitance pourrait faire de ce moment précis la scansion chronologique la plus pertinente pour le propos. Il s'agit d'une part des transformations profondes apportées aux moyens de transport et de communication par la révolution industrielle, d'autre part du remplacement (progressif et partiel) de princes de droit divin par des dirigeants mandatés par le peuple souverain.

La transformation de sujets en concitoyens, de souverains de droit divin en mandataires du peuple a-t-elle eu un effet sur les déplacements des détenteurs de l'autorité suprême ? Les contributions portant sur la période contemporaine donnent plusieurs

éclairages à cette question, mais elles attirent aussi l'attention sur le fait que les facilités de déplacement découlant des transformations des moyens techniques du voyage ont fortement interagi avec ces changements symboliques ; qu'elles ont infléchi les pratiques du pouvoir princier en permettant d'accroître sa mobilité, alors même que s'accroissait la sédentarité des organes de gouvernement. Qu'aurait été Napoléon III sans son « train impérial », Hitler sans son « impressionnante flotte de transport » (limousines, trains spéciaux, avions) ? Que serait le président des États-Unis sans les « voyages domestiques » que lui permet sa flotte aérienne ?

On sait que depuis la révolution industrielle, la maîtrise des distances, des communications et des territoires ne rencontre plus les limites matérielles qui étaient les siennes dans les sociétés préindustrielles. Mais ce n'est pas un des moindres apports des contributions réunies ici que de rappeler, à la lumière de ce qui se passa jusqu'au XIX^e siècle (la durée des voyages princiers, les difficultés physiques, logistiques, voire politiques qu'ils pouvaient générer, l'insécurité qui les accompagnait, la réticence éventuelle à les effectuer), l'immense saut qualitatif qu'a représenté, pour la mobilité du pouvoir, le remplacement du cheval par la machine à vapeur, pour ne rien dire des nombreux progrès techniques qui ont suivi jusqu'à nos jours. On pourrait aussi souligner que c'est à la même époque que le pigeon voyageur fut détrôné par le télégraphe, ce qui fut le début d'une transformation profonde des modes de renseignement des dirigeants, qu'ils fussent ou non en déplacement.

Ce n'est finalement pas un moindre paradoxe qu'à l'heure actuelle, où l'information est immédiate, où les dirigeants jouissent d'une forme d'ubiquité par le truchement de leurs images animées et sonores diffusées sur les écrans dont sont pourvus tous leurs concitoyens, leurs sujets et leurs homologues – voire par l'utilisation d'hologrammes les représentant –, l'exercice du pouvoir incarné nécessite toujours et plus que jamais la mobilité et la présence réelle des Princes et autres souverains.

Pas davantage que dans d'autres domaines historiques, le voyage du souverain ou du chef d'État n'est soumis à des invariants au fil des époques. Il n'en demeure pas moins que des critères d'analyse affleurent derrière l'énumération des situations et la typologie des déplacements.

Le temps et l'espace fournissent le premier cadre. Selon que le souverain adopte le mode de vie de l'aristocratie (qu'il en soit issu ou qu'il en reproduise les usages), il est susceptible de pratiquer des voyages saisonniers, liés au climat ou parfois au calendrier politique de l'année. L'empereur romain quitte la Ville lorsque cessent les séances du Sénat et il emprunte alors la route de villégiatures des environs de Rome qui étaient déjà fréquentées par l'aristocratie d'époque républicaine, en Étrurie, en Sabine, dans les monts Albains, en Campanie ; les saisons de la chasse font hanter par les princes certaines contrées champêtres ou forestières ; le nettoyage annuel de la demeure principale (Versailles) peut entraîner un repli dans une autre résidence (Fontainebleau). Ici, c'est la pratique même de la vie qui conditionne des déplacements soigneusement orchestrés d'une résidence à l'autre, loin de la notion d'unique capitale. On rejoint un mode régulier de voyage à l'amplitude réduite et dont la récurrence à la fois temporelle et géographique crée une authentique itinérance, un nomadisme ordonné. L'échelle est ici celle d'une micro-mobilité, sur une aire restreinte qui confère à une région le statut de « région-capitale » où divers points accueillent le souverain sans que l'un d'eux soit

institutionnellement distingué (seule la fréquentation plus grande polarise un temps le pouvoir dans telle résidence). De telles retraites n'empêchent pas des contacts noués avec des lieux (se rendant dans la toute proche Villa Magna, Marc Aurèle visite ainsi la cité d'Anagni et s'en fait expliquer les antiquités par les autorités locales; Louis XI s'attache à Notre-Dame de Cléry qu'il fait reconstruire et où il établit sa tombe ainsi que celle de Charlotte de Savoie, loin de la basilique de Saint-Denis, dans un Val de Loire ponctué de résidences royales; François Mitterrand est suivi par la presse – et par quelques favoris – dans le rendez-vous annuel de l'ascension de la Roche de Solutré qui appartenait pourtant à la sphère du privé). En cas d'alertes sanitaires, le souverain et son entourage peuvent choisir de s'isoler en un lieu protégé : Fontainebleau remplissait cet office lors des épidémies. De tels voyages relèvent de l'habitude, de la mécanique soigneusement réglée, et impliquent des structures d'accueil régulières et entretenues, disposant d'un personnel et d'un mobilier fixe ou mobile. Même s'il s'agit le plus souvent de villégiatures, le gouvernement ne cesse pas pour autant que l'on s'éloigne de la capitale (ce qui implique des réseaux de communication à échelles variées) et des décisions essentielles peuvent être prises dans un cadre d'agrément (l'entrevue de Plombières ou le choix ultérieur de Vichy par le maréchal Pétain illustrent le rôle des villes d'eaux comme théâtre contingent du gouvernement).

Il peut alors advenir que le bris de l'habitude devienne fortement symbolique. Un *princeps clausus* comme Louis XVI, certes mobile entre ses résidences ordinaires mais ne déviant jamais du trajet menant de l'une à l'autre, accomplit en 1786 un voyage à Cherbourg qui fait figure d'hapax significatif dans le déroulement de son règne. À l'inverse, d'autres Princes peuvent être singulièrement mobiles en leurs états, quand bien même ceux-ci sont extrêmement vastes : Auguste, Hadrien, Constantin sont ainsi exceptionnels. Les motivations sont chaque fois variées. La guerre contre l'ennemi extérieur porte souvent le souverain dans des zones de marche ou de front, à la lisière de son territoire. La guerre civile entraîne des replis, des fuites, des esquives ou encore des rétrécissements contraints de l'espace de gouvernement, tel un Charles VII réduit à n'être plus que le petit roi de Bourges, tandis qu'un Henri IV, nouveau roi, sillonne la France armes à la main. La paix n'exclut pas le voyage, bien loin de là. Les chefs d'État démocratiques ou moins démocratiques ont, depuis le XIX^e siècle, pris l'habitude d'aller à la rencontre de leurs administrés, multipliant les déplacements selon des scansion électorales (tel un Napoléon III ou des présidents sortants lancés en campagne de réélection) ou des catastrophes naturelles (le président Mac Mahon contemplant les inondations à Toulouse) ou à l'occasion de fêtes ou de cérémonies, dans une attitude mêlant intérêt paternaliste, sollicitude compassionnelle, participation festive. L'apparition du souverain en un secteur éloigné de la capitale est alors une véritable épiphanie du pouvoir, sa matérialisation physique et visuelle, et fonde une communion, une cohésion entre les parties et le tout, ne laissant aucun territoire en dehors du regard du Prince. La répétition mobile de ces rituels en divers points du pays entraîne une sorte de balayage ou de réappropriation, voire de reconquête, de l'espace par le pouvoir, avec une implication personnelle, une proximité qui soude ou ressoude un lien politique étroit par le biais du présentiel. La nature même du territoire gouverné commande les déplacements. Le pays peut être un *continuum* de possessions, d'un seul tenant, permettant un parcours simple et régulier même s'il n'est pas nécessairement exhaustif (en une fois, ou bien en plusieurs voyages menés au fil

des ans). En revanche, il est des États parcellaires (souvent en raison de leur immensité même) qui se sont constitués sur le mode de la discontinuité géographique (absolue ou relative) : il en va ainsi de l'Empire romain, réparti sur plusieurs continents, mais dont l'unité est assurée par le vaste boulevard de la mer Méditerranée (les territoires du Sud ayant été moins visités par les empereurs). Les possessions des Plantagenêts sont éclatées et sur le continent comme émiettées au milieu de territoires d'un pouvoir rival et souvent ennemi. L'Empire d'un Prince aussi mobile que Charles Quint vivait dans une dispersion organique et a entraîné une gestion indirecte par délégation de pouvoir (confiée parfois à de proches membres de la famille) : c'est son immensité même qui rendait impossible son parcours exhaustif par l'empereur, situation qui fut reproduite ensuite, selon un pic analogique, par l'Empire britannique du XVIII^e au XX^e siècle.

Le Prince ne gouverne pas seul. On l'a dit, des hommes de confiance pouvaient être délégués pour des tournées ou des missions, voire pour des gouvernements locaux à leur tour itinérants. Il arrive aussi que des membres de la famille régnante voyagent au nom du Prince, avec une marge d'autonomie très variable. On sait les ambiguïtés du fatal séjour de Germanicus en Orient et de l'irritation inquiète éprouvée par l'ombrageux Tibère lorsque le jeune prince, petit-fils de Marc Antoine, s'approcha de l'Égypte sans autorisation de l'empereur. Devenue épouse de Louis XII, Anne de Bretagne fit à l'été 1505 un voyage en ses États de Bretagne sous couvert de pèlerinage mais dans un but de bonne administration et d'affirmation politique de sa souveraineté personnelle sur son duché. Les voyages autonomes de parents du Prince, s'ils sont exclus de la présente enquête, n'en constituent pas moins des jalons de la présence gouvernementale dans des secteurs des États et offrent parfois des compléments significatifs à une histoire politique centrée sur la figure suprême. Il advient parfois que le voyage princier soit fatal aux membres de la famille régnante. Faustine II mourut dans les défilés de Cilicie alors qu'elle rentrait de l'expédition de son mari Marc Aurèle en Orient contre l'usurpateur Avidius Cassius. La disparition du prince héritier dans le naufrage de la *Blanche Nef* ruina les espoirs successoraux d'Henri I^{er} Beauclerc. Philippe le Beau mourut lors d'un voyage en Espagne dans les États de son épouse, et son cadavre continua de voyager avec sa veuve Jeanne. Plus près de nous, Madame René Coty mourut inopinément dans le château de Rambouillet lors d'un séjour du couple présidentiel dans cette villégiature officielle. Le voyage peut même être fatal au Prince ou à ses délégués. Caius César mourut de ses blessures en Asie Mineure de retour d'une expédition en Arménie tandis que l'autre petit-fils d'Auguste, Lucius, fut emporté par une dysenterie à Marseille alors qu'il se rendait en Espagne mandaté par son grand-père. Parti d'Antioche après sa guerre manquée contre les Parthes, Trajan dut interrompre sa navigation de retour pour mourir à Sélinonte en Isaurie. Une attaque d'apoplexie eut raison de Lucius Vérus dans la station routière d'Altinum, au bord de la lagune vénitienne, de retour d'Aquilée. Constantin, parti de Constantinople contre les Perses et souhaitant se faire baptiser dans le Jourdain, n'alla pas plus loin que les faubourgs de Nicomédie, à peine franchis les Détroits. La mort est aussi du voyage.

Grande est la tentation d'accumuler les exemples. La cause en est que le déplacement du gouvernement est avant tout affaire de *situation*. Dès lors, le voyage du souverain invite l'historien à la contextualisation, à l'analyse singulière de causes et d'actions ici sur le mode de la mobilité politique. Encore ne fallait-il pas s'égarer

en chemin. C'est le défi qui fut proposé aux collaborateurs du présent ouvrage. Le lecteur y trouvera déclinées, de manière toujours renouvelée, les facettes d'un thème changeant et cohérent à la fois. La disparate des situations ne nuit pas à l'unité analytique reconduite de contribution en contribution. Pour faciliter la lecture et permettre une présentation cohérente, il a été choisi de retenir une structure chronologique qui respectait la genèse du projet. En effet, on aurait pu songer à des regroupements par thème ou par aire géographique ; mais c'est le déroulement du temps qui a fourni le fil conducteur. Chacune des grandes époques a fait l'objet d'une journée d'étude, l'Antiquité le 16 mai 2014 en Sorbonne auprès de l'UFR 09 d'histoire de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le Moyen Âge le 5 décembre de la même année à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie à Nanterre, les Temps modernes le 12 juin 2015 à l'Hôtel des Menus-Plaisirs au Centre de musique baroque de Versailles et enfin l'époque dite contemporaine le 4 décembre 2015 auprès de l'École nationale des chartes, grâce à l'hospitalité de diverses institutions auxquelles il convient de rendre hommage. Si chaque journée était ouverte et accueillait un public relevant de plusieurs aires chronologiques, la spécialisation épocale a permis une approche disciplinaire constructive et resserrée, favorisant les échanges entre terrains très voisins, loin de la rhétorique vague du comparatisme. Le panorama a été élargi, dans un souci sinon d'exhaustivité du moins de représentativité, en sollicitant, pour l'édition, divers auteurs qui n'avaient pas directement participé à ces rencontres, afin de produire un ouvrage offrant une large palette de situations historiques.

On dégage ainsi quatre blocs qui autorisent l'observation de morphologies gouvernementales analogues dans des mondes qui communiquaient entre eux. Le conservatisme apparent de la répartition des contributions permet des passages horizontaux au sein de chaque grande période et évite une dispersion chronologique qui eût désorienté le lecteur. Chaque introduction partielle replace les grands blocs chronologiques dans les enjeux historiographiques qui sont les leurs.

L'unité de l'ouvrage final procède d'un cahier des charges : les auteurs se sont vu adresser la recommandation d'opérer des synthèses larges mettant en perspective l'histoire politique d'un règne, d'une dynastie ou d'un système de gouvernement, de manière à dégager des lignes interprétatives au-delà du seul cas d'espèce. Les concepteurs du projet expriment leur gratitude aux multiples auteurs qui ont eu le soin et l'obligeance de respecter ces recommandations, en se pliant au jeu du projet commun et en mettant la connaissance de leur terrain d'investigation au service d'une approche historique collective. Si la variété même des types de pouvoirs envisagés dans ce volume implique des traitements diversifiés, on trouvera aussi des recoupements, des échos, des éclairages mutuels. En produisant sinon une synthèse du moins un panorama sur le gouvernement en déplacement qui reçoit de la sorte un traitement autonome, le but est de produire un ouvrage aisément consultable par toute personne désireuse, à propos de la période qui lui tient le plus à cœur, de facilement retrouver des études proches de ses domaines d'intérêt. On espère qu'ainsi le lecteur se sentira guidé sur les chemins empruntés par ce voyage gouvernemental ininterrompu depuis l'Antiquité, sans subir au long de ce parcours les aléas, les cahots et les déconvenues que les dirigeants qu'il va côtoyer expérimentèrent jusqu'à une date récente.